



vous informer

Rapport d'activité 2015

MSA Dordogne, Lot et Garonne

Assemblée Générale 2016



www.msa24-47.fr



L'essentiel & plus encore



Mesdames, Messieurs les délégués,

Comme chaque année, l'Assemblée Générale est l'occasion de revenir sur les principaux chiffres traduisant l'activité de l'année écoulée, de vous permettre d'échanger sur la mise en œuvre de la protection sociale et les actions menées sur votre territoire et, enfin, d'aborder avec vous les projets à venir.

2015 a été marquée par l'élection quinquennale des élus MSA. La mobilisation des adhérents sur nos deux départements a prouvé leur confiance dans les valeurs mutualistes défendues par la MSA : solidarité, responsabilité et démocratie. J'adresse une nouvelle fois mes félicitations aux 748 nouveaux délégués qui vont défendre les intérêts de la population agricole et rurale au cours de leur mandat. Aujourd'hui, notre organisation est en place avec, notamment, une animation de l'échelon local développée autour des 6 comités d'agence. Je suis certaine que ces nouvelles instances de proximité permettront de mieux structurer nos actions de terrain et de répondre plus efficacement aux attentes de la population agricole.

Notre volonté de trouver les réponses les plus adaptées aux besoins de nos ressortissants est d'autant plus forte que la situation des agriculteurs ne voit pas d'amélioration, et qu'une crise sanitaire touche de nouvelles filières. Dans ce contexte pénible, la MSA, avec la collaboration de ses élus, met tout en œuvre pour soutenir les agriculteurs en difficulté, à travers des dispositifs d'aides au paiement des cotisations et l'accompagnement social des familles touchées dans leur vie quotidienne.

L'importance des missions que la MSA remplit auprès de la population agricole est reconnue par les Pouvoirs Publics. Mais pour conserver cette confiance, la MSA doit répondre de ses qualités de gestionnaire de service public, en gagnant en performance, tout en maintenant un service rendu de qualité. Ainsi, la nouvelle Convention d'Objectifs et de Gestion 2016-2020 nous contraint à de nouveaux efforts, aussi bien en termes de réduction d'effectif que de charges de fonctionnement. Cependant, le rôle social de la MSA est conforté par le maintien des crédits d'Action Sanitaire et Sociale, des enveloppes de prise en charge de cotisations ainsi que des crédits qui servent aux actions de prévention de santé publique ou professionnelle.

Je suis convaincue, qu'ensemble, nous relèverons ce nouveau défi. Au nom du Conseil d'Administration et à titre personnel, je vous remercie pour votre engagement.

L'équipe de Direction

de la MSA Dordogne, Lot et Garonne



Lysiane Lenice
Directrice Générale



Francis Thierry
Agent Comptable



Véronique Breton
Directeur Adjoint



François Saint-Christophe
Directeur Adjoint



Eric Poulettier
Sous-Directeur

Les Médecins-Chefs



Abdelkader Bouguelmouna
Contrôle médical



Alain Barrière
Santé au travail

423,5 salariés
effectif global CDI-ETP au 31/12/15
de la MSA Dordogne, Lot et Garonne

Nos adhérents

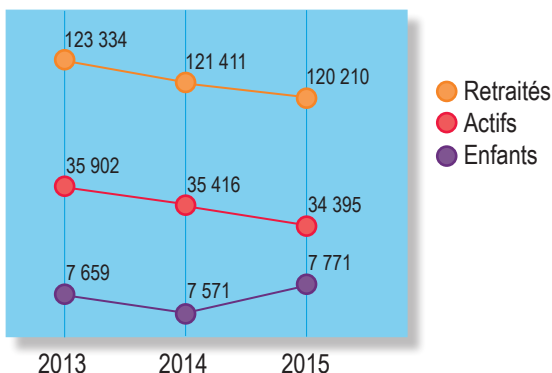


171 198 ressortissants
(-2 % / 2014)

soit **22,8 %**
de la population de
Dordogne, Lot-et-Garonne

100 308 personnes couvertes en maladie
(-1,2 % / 2014)

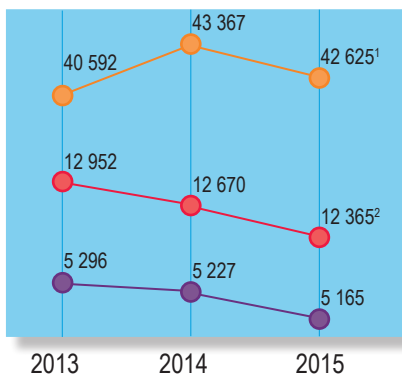
Nos adhérents



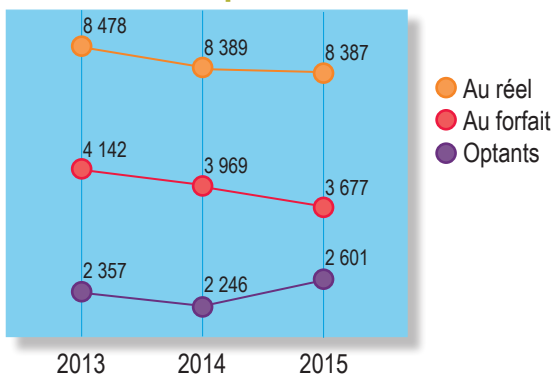
Nos adhérents actifs

- Salariés
- Exploitants
- Employeurs

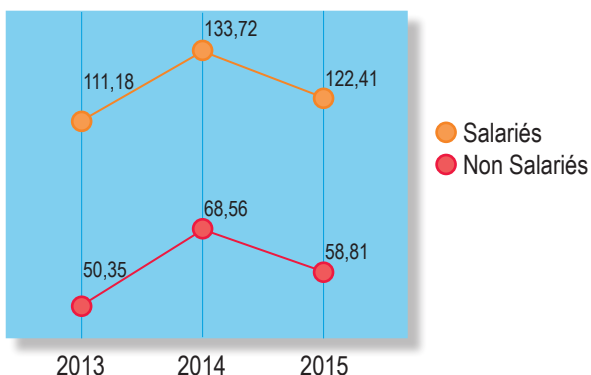
(1) Soit 16 919 ETP (équivalent temps plein)
Nombre d'heures de travail : 34 312 000
(2) Dont 1 421 exploitants à titre secondaire



Les chefs d'exploitation

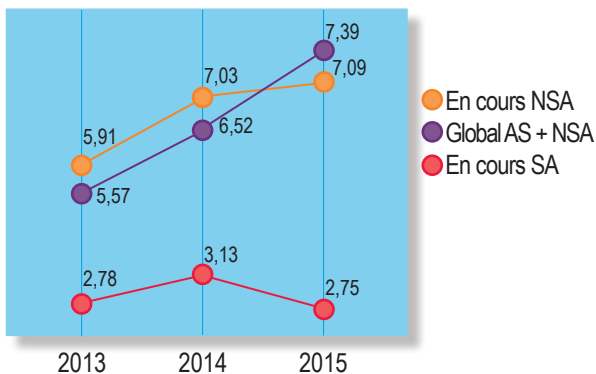


Les cotisations en M€

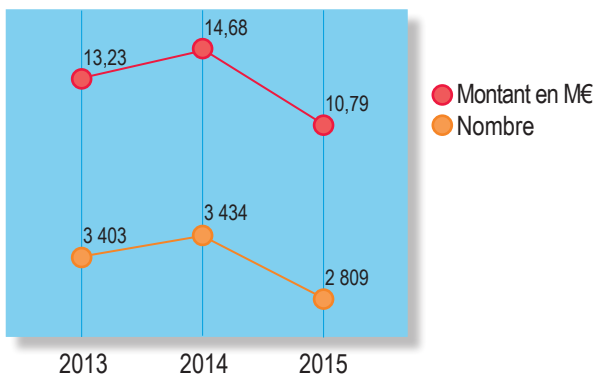


Total 2015 : 181,22 M€ (-10,4 % / 2014)

Les taux des restes à recouvrer

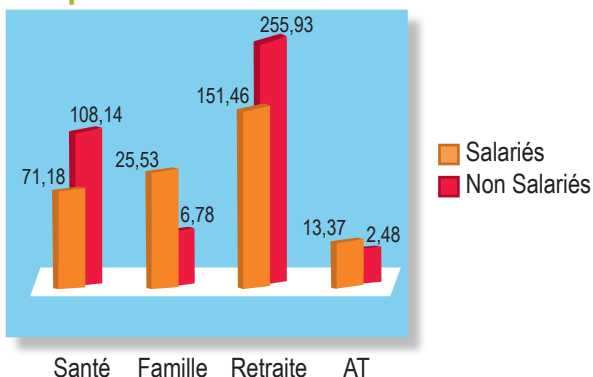


Recouvrement : échéanciers



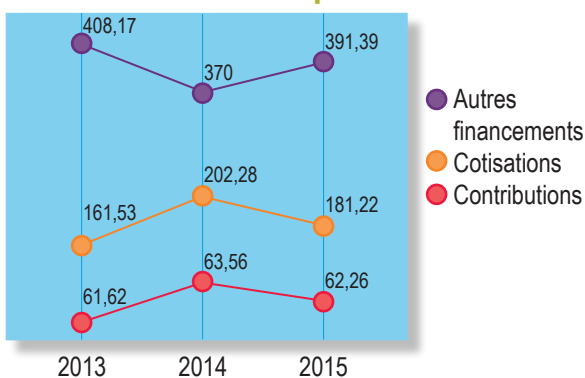
Montant 2015 : 10,79 M€ (-26,5 % / 2014)

Les prestations en M€



Total 2015 : 634,87 M€ (-0,2 % / 2014)

Le financement des prestations en M€



Santé

► Nombre de bénéficiaires : **100 308** (-1,2 % / 2014)

- Non Salariés : **46 266**
- Salariés : **54 042**

► Prestations versées : **179,32 M€** (3,7 % / 2014)

- Non Salariés : **108,14 M€**
- Salariés : **71,18 M€**

Traitement des feuilles de soins

feuilles de soins



Accidents du Travail

► Nombre de bénéficiaires : **2 294** (-1,2 % / 2014)

- Non Salariés : **527**
- Salariés : **1 767**

► Prestations versées : **15,85 M€** (4,8 % / 2014)

- Non Salariés : **2,48 M€**
- Salariés : **13,37 M€**



La DSN, c'est quoi ?

La **Déclaration Sociale Nominative (DSN)** est une déclaration unique dont le but est de remplacer et de simplifier la majorité des déclarations sociales en automatisant leur transmission à partir des données de paie.

Comment ça fonctionne ?

Vous transmettez, chaque mois, un flux DSN produit automatiquement par votre logiciel de paie. Ce flux regroupe et organise les données individuelles composant la fiche de paie de vos salariés. Ponctuellement, vous complétez ce flux DSN avec des signalements d'évènements qui concernent vos salariés (arrêt et reprise de travail, rupture du contrat de travail...).

Le TESA étendu, un autre mode d'entrée en DSN :

Pour les petites entreprises agricoles de **20 salariés en CDI au plus et/ou en CDD**, dépourvues de logiciel de paie ou n'ayant pas recours à un tiers déclarant, la MSA fait évoluer son TESA en TESA étendu.

Quels sont les apports du dispositif ?

La simplification et la diminution du nombre de déclarations **réduisent la charge de travail des entreprises**. En effet, la DSN remplacera à terme le bordereau de versement mensuel, la déclaration trimestrielle de salaire, la facture... Avec les mêmes données qui fondent cotisations et prestations, la DSN permet également de mieux tracer les éléments de référence de l'entreprise et des salariés et **limite ainsi le risque d'erreurs**. Pour l'ensemble des organismes de protection sociale, dont la MSA, cela constitue un gage de qualité et de fiabilité des informations traitées.

De son côté, le salarié bénéficie d'un **accès facilité et accéléré à ses droits**, tout en réduisant le nombre de justificatifs à fournir aux organismes. Par exemple, le signalement d'un arrêt de travail, via la DSN, permet une indemnisation plus rapide.

Ça commence quand ?

- **juillet 2016** : obligation d'entrée phase 2 pour les entreprises redevables d'au moins 50 000 € de cotisations et les tiers déclarants redevables d'au moins 10 millions € de cotisations au titre de 2014.
- **de janvier à juin 2017** : démarrage en 2 vagues des entreprises redevables de moins de 50 000 € de cotisations au titre de l'année 2014.
- **Le nouveau TESA** sera disponible à compter du 1^{er} janvier 2017.

Votre correspondant DSN

Cécile ARTASONA

Tél. : 05 53 67 77 77 - contactdsn@dlg.msa.fr



L'application mobile ma MSA & moi

La nouvelle version vous offre de nouvelles fonctionnalités pour faciliter vos démarches.

Vous pouvez désormais visualiser, télécharger et envoyer par mail **vos décomptes de remboursements santé** ainsi que **votre attestation de droit maladie**.

Simple, gratuite et sécurisée, avec ma MSA & moi, vous pouvez également :

- ▶ Consulter à tout moment vos paiements : remboursements santé, prestations familiales, indemnités journalières, pension de retraite, prestations logement...,
- ▶ Suivre en direct l'actualité MSA,
- ▶ Savoir si vous avez droit à une couverture santé complémentaire avec la simulation CMU-C ou l'Aide à la Complémentaire Santé (ACS).

Téléchargez l'application sur App Store ou Google play.

La nouveauté Guidéa



Guidéa, c'est quoi ?

Un guide interactif destiné aux employeurs et aux exploitants leur permettant d'accéder, sur une même page, et sans avoir à chercher, aux services en ligne et à tous les contenus utiles et pratiques pour leurs différentes situations professionnelles.

Où le trouver ?

Sur le site internet www.msa24-47.fr, dans les rubriques **Vous êtes employeur** et **Vous êtes exploitant**.

Comment utiliser Guidéa ?

- ▶ Dans **Vos services en ligne**, vous retrouvez la liste des services pour effectuer vos démarches en ligne. En passant votre souris sur "?", vous accédez à un descriptif du service. Si vous êtes déjà connecté, vous êtes directement dirigé sur le service concerné.
- ▶ **Vos démarches**, vous précise les principaux points clés à ne pas oublier quand vous effectuez cette formalité.
- ▶ En cliquant sur les liens **Pour aller plus loin**, vous accédez à de l'information complémentaire détaillée.
- ▶ Le bloc **Bon à savoir** attire votre attention sur un point de vigilance.

Avec le lien situé en bas des pages, vous accédez directement à Mon espace privé.

Famille

► Nombre de bénéficiaires : **12 113** (-0,7 % / 2014)

● Non Salariés : **4 000**

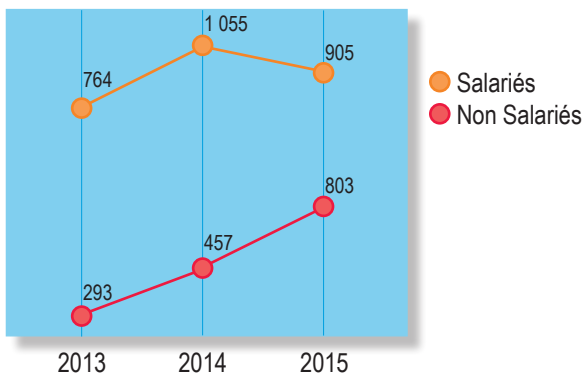
● Salariés : **8 113**

► Prestations versées : **32,32 M€** (1,1 % / 2014)

● Non Salariés : **6,78 M€**

● Salariés : **25,54 M€**

Revenu de Solidarité Active



Total 2015 : 8,96 M€ (10,8 % / 2014)

Retraite

► Nombre de bénéficiaires : **120 210** (-1 % / 2014)

● Non Salariés : **51 453**

● Salariés : **68 757**

► Prestations versées : **407,39 M€** (-2 % / 2014)

● Non Salariés : **255,93 M€**

● Salariés : **151,46 M€**

► Retraite complémentaire obligatoire des Non Salariés

● **23 878** bénéficiaires (-1,9 % / 2014)

● **21,81 M€** versés (12,4 % / 2014)

La Santé Sécurité au Travail

Santé au travail

Des visites médicales

- 8 466 pour les salariés et non salariés
- 2 115 pour les personnes relevant de conventions
- 1 178 entretiens infirmiers

Des activités de terrain

- 29 visites d'entreprise
- 2 enquêtes phyt'attitude
- 137 études de postes

Prévention des Risques Professionnels

Priorités

- Risques chimiques
- Troubles musculo-squelettiques
- Risques psychosociaux
- Risques liés aux animaux et zoonoses
- Risques liés aux équipements de travail agricole

Accompagnement incitatif financier

- 6 contrats de prévention pour 83 935 €
- 15 dossiers AFSA pour 40 800 €
- 16 dossiers d'accompagnement local pour 30 884 €
- 30 dossiers d'accompagnement formations SST pour 6 372 €

Nos Instants Santé, un bilan de prévention

Population cible 2015 : 10 366 personnes



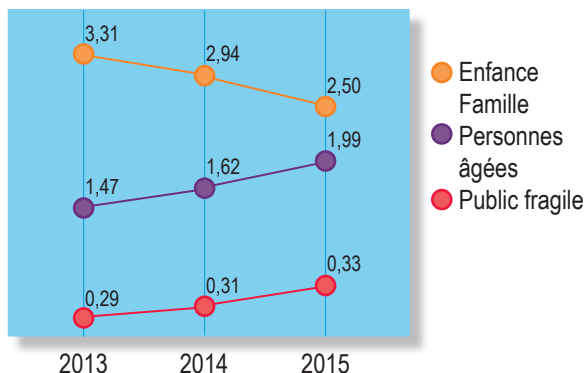
2 621 consultations

Taux de participation : 21,94 %

Contrôle Médical et Dentaire

- ▶ Contrôle des arrêts de travail
Maladie : **6 029** - AT : **3 467**
- ▶ Maladies professionnelles
Salariés : **177** - Atexa : **52**
- ▶ Affections de Longue Durée (ALD)
8 196 demandes traitées sur l'année
- ▶ Actions de dépistage des cancers colorectal, de la peau et du sein
- ▶ LANTICHUTE : **133** demandes de déploiement
- ▶ Prévention bucco dentaire : **4 059** invitations

Les aides ASS en M€



Total 2015 : **4,82 M€** (-1 % / 2014)

L'Action Sanitaire et Sociale

- ▶ **Enfance - Famille**
 - **454** primes à la naissance versées
 - **943** enfants présents sur les 4 campagnes de prévention des accidents
- ▶ **Public fragile**
 - Aides financières : **794** personnes
 - Participation aux Contrats Locaux de Santé
- ▶ **Personnes âgées**
 - Maintien à domicile : **1 370** bénéficiaires
 - Sortie d'hospitalisation : **75** bénéficiaires
 - Adaptation de l'habitat : **30** bénéficiaires

ASEPT : Association de Santé Et de Prévention sur les Territoires

- 1^{er} juillet 2015 : fusion des ASEPT 24 et 47 en une seule ASEPT Périgord Agenais

Bilan des actions 2015	Nombre
Conférences-débats "Seniors, soyez acteurs de votre santé"	24
Ateliers Form'équilibre	49
Ateliers Bien Vieillir	10
Ateliers PEPS EUREKA	46
Ateliers Form'bien être	33
Ateliers Nutrition Santé Seniors	21
Réunions de prévention	86
Total	269

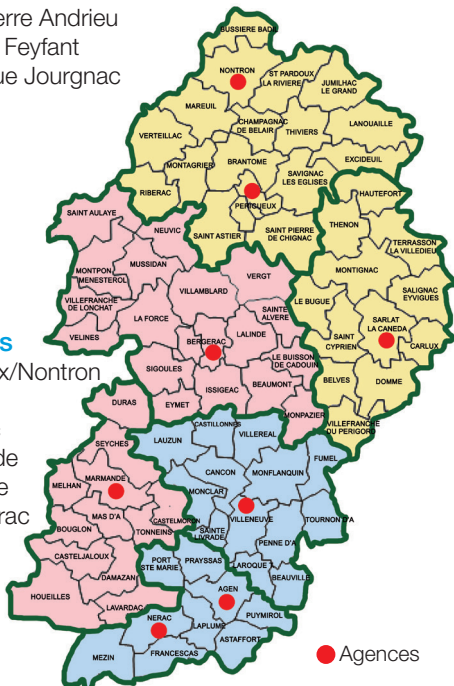
L'Action Mutualiste et Développement

3 animatrices de l'Échelon Local

- Marie-Pierre Andrieu
- Claudine Feyfant
- Frédérique Jourgnac

6 secteurs

- Périgueux/Nontron
- Sarlat
- Bergerac
- Marmande
- Villeneuve
- Agen/Nérac



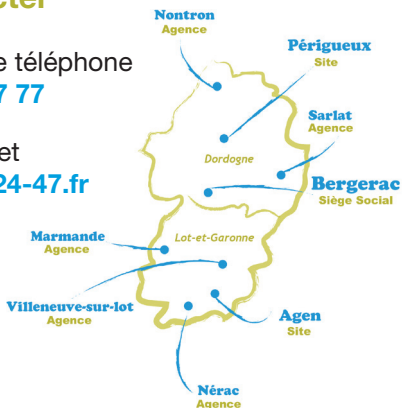
● Agences

2 conseillers en installation et développement

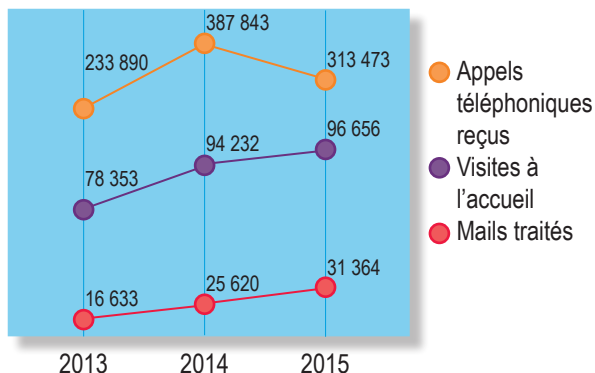
- Gérald Bortolussi (47)
- Isabelle Chabaud (24)

Nous contacter

- Un numéro de téléphone
05 53 67 77 77
- Un site Internet
www.msa24-47.fr



Le service à nos adhérents



Inscriptions en ligne

- ▶ **www.msa24-47.fr**
 - **479 168** visites du site



- ▶ **Particuliers**
 - **34 530** inscrits
- ▶ **Entreprises**
 - **5 415** inscrites

Total inscrits : 39 945 (27,9 % / 2014)

Résultats de notre gestion

L'intégralité des dépenses de fonctionnement de la MSA DLG est financée par des allocations de gestion, suivant un budget prévisionnel validé par la CCMSA

FNGA*

Dépenses = Recettes : **32,86 M€**

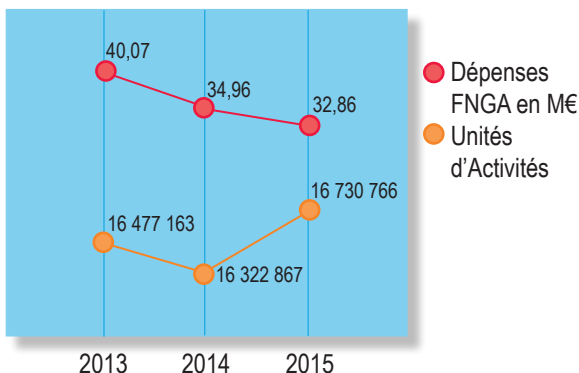
FNPR**

Dépenses = Recettes : **4,55 M€**

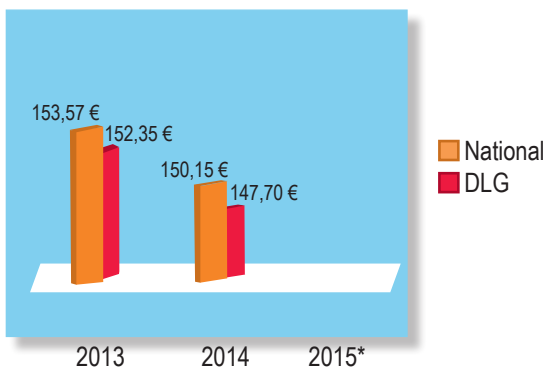
* Fonds national de gestion administrative (OA + ASS + CM)

** Fonds national de prévention (ST + PRP salariés et non salariés)

Données de gestion

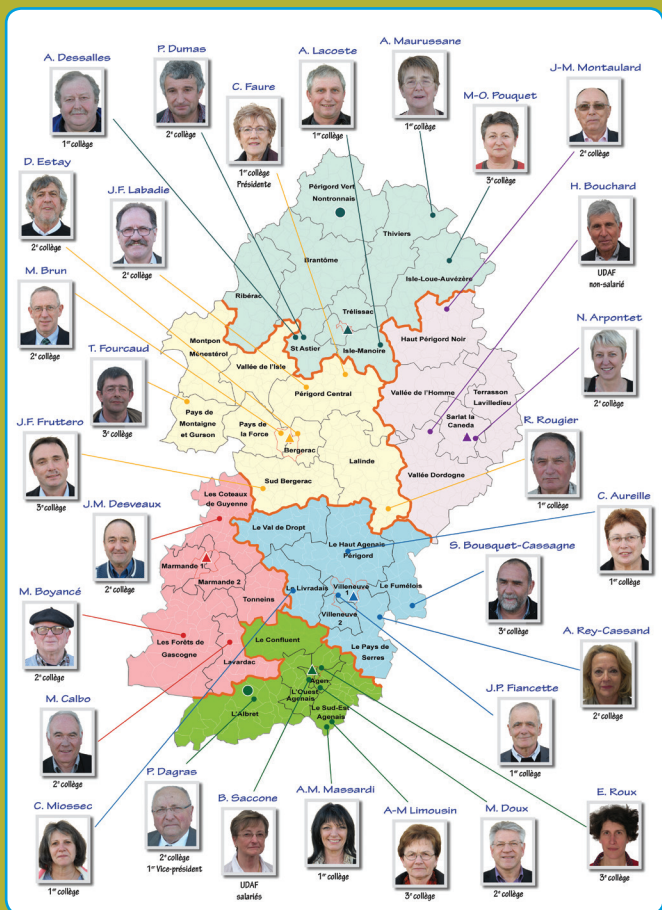


Le coût de gestion FNGA



* Les chiffres 2015 ne sont pas encore connus

Votre Conseil d'Administration



N'hésitez pas à contacter votre MSA

MSA Dordogne, Lot et Garonne

Adresse postale
7 place du Général Leclerc
24012 Périgueux cedex

Siège Social
31 place Gambetta
24100 Bergerac

05 53 67 77 77
www.msa24-47.fr
contact@dlg.msa.fr